



UF2S

publié le 31/01/2025

Descriptif :

Unité facultative secteur sportif

L'unité facultative secteur sportif (UF2S) est ouverte aux élèves de la voie professionnelle volontaires, dans les filières suivantes :

Assistance à la gestion et à l'organisation et leurs activités, métiers du commerce et de la vente.

L'UF2S est préparée dans le volume horaire de la formation, elle nécessite un engagement dans le cadre de l'association sportive.

Elle est évaluée en fin de classe de terminale par une épreuve qui permet aux candidats de :

- ▶ Valider cette unité dans le cadre de leur baccalauréat professionnel,
- ▶ Obtenir les unités capitalisables 1 et 2 du brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.